

DECISION DU MAIRE N° 2024- 09

Prise en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération N° 2020-42 du 17 juillet 2020, rendue exécutoire par transmission au contrôle de légalité le 21/07/2020, sous la référence 071-217101377-20200717 – DEL 2020-42- DE et affichage le même jour en Mairie, par laquelle le conseil municipal a délégué à Madame la Maire, en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT la possibilité de demander à tout organisme financeur, en cas d'urgence, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subventions quel qu'en soit le montant.

La Maire de Cluny

DÉCIDE

ARTICLE 1ER

De solliciter une aide financière auprès du Conseil départemental de Saône et Loire, dans le cadre de l'appel à projets « Commémoration du 80^{ème} anniversaire de la Libération », tant sur les dépenses d'investissement que sur les dépenses de fonctionnement, pour la mise en œuvre de plusieurs projets sur les années 2024 et 2025, conformément au budget prévisionnel tel qu'annexé.

Fait à Cluny, le 6 mars 2024

Mme la Maire

Marie FAUVET



Certifié exécutoire pour avoir été reçu


A la Préfecture le 12/03/2024

Et publié ou affiché le 12/03/2024

Réf 071-217101377-20240306-DM 2024-09-A2

Retiré le

80 ans de la Libération - PREVISION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024 -2025

 ACTIONS	MONTANT estimation € H.T.	RECETTES - SUBVENTIONS sur montant € H.T.	COMMENTAIRES
1) Cérémonies, protocole, vins d'honneur	1 000 €	CD71	subventions CD71 sous réserve labellisation dans le cadre de l'appel à projet
2) Communication, flyers	1 000,00 €		
3) soutien aux associations parties prenantes (sous forme de subventions exceptionnelles de fonctionnement): musée du vélo Tournus, club histoire lycée la Prat's, collège Prud'hon	2 200,00 €	CD71	
4) Organisation bal musette 8 mai 2025	5 000,00 €	CD 71	
5) enherbement carré militaire au cimetière	79,00 €	CD71	

Total H.T.


9279 € H.T.

2 320 € subvention CD71 25%

Reste à charge ville de Cluny

6 959 €

80 ans de la Libération - PREVISION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2024 -2025

 ACTIONS	MONTANT € H.T.	RECETTES - SUBVENTION sur montant HT	COMMENTAIRE
1) Réfection monument aux morts	2 845 €	CD 71 - Amis de Cluny	subventions CD71 sous réserve labellisation dans le cadre de l'appel à projet
2) 2 plaques commémoratives lave émaillée	4723	CD 71 /Participation OT-Amis de Cluny	
3) exposition monument aux morts travail d'archives des lycéens (3 roll-up)	315	CD71	
4) plaque explicative plexiglas monument aux morts lieu de mémoire	39,37	CD 71	
5) plaques explicatives traces de la guerre 10 exemplaires A4	393,7	CD71	
6) Exposition recueil témoignages roll up 10 exemplaires	1100	CD71	
7) Edition d'un livret	709,35	CD71 Participation OT	16 pages /1000 exemplaires
8) Pavoisement de la ville	1072,9	CD71	

Total H.T. 11198,32

8 159 € Subvention 80% du montant HT de la part du CD 71
1 000 € Participations extérieures non publiques -mécénat

Reste à charge ville de Cluny

2 040 €